

Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Chooz-Detection-tardive-d-un-mauvais-reglage-sur-un-des-groupes-electrogenes-de-secours-a-moteur-diesel-du-reacteur-2>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Chooz : Détection tardive d'un mauvais réglage sur un des groupes électrogènes de secours à moteur diesel du réacteur 2**

27 septembre 2022

France : Chooz : Détection tardive d'un mauvais réglage sur un des groupes électrogènes de secours à moteur diesel du réacteur 2

L'Autorité de sûreté impose le reclassement de l'incident

Le 29 septembre 2022, l'exploitant de la centrale nucléaire de Chooz (Grand Est) a déclaré à l'ASN un événement significatif pour la sûreté relatif à la détection tardive d'un mauvais réglage sur l'un des groupes électrogènes de secours à moteur diesel du réacteur 2.

Ce que dit EDF :

Déclaration d'un événement significatif de niveau 1 à la suite de la détection tardive d'un défaut de configuration de puissance d'un diesel de secours lors d'essais périodiques

Publié le 28/09/2022

Événement sûreté

Le 17 août 2022, les équipes de la centrale réalisent un essai périodique pour contrôler le fonctionnement à pleine puissance d'un des diesels de secours de l'unité n°2. Cet essai consiste à connecter le diesel sur le réseau électrique et lui faire atteindre progressivement sa puissance nominale de 7,5 mégawatts.

Malgré plusieurs essais pour augmenter la puissance du diesel, celle-ci reste inférieure à la puissance visée.

Après investigations et réglages, les équipes parviennent à atteindre la puissance nominale en condition d'essai.

Il apparaît qu'un défaut de réglage du régulateur de vitesse était présent depuis le remplacement de ce composant en 2015 sans que cela n'ait été détecté lors des précédents essais de fonctionnement. Cette anomalie ne se présentait qu'en configuration d'essai, la disponibilité du diesel n'étant nullement remise en cause en cas de sollicitation réelle.

Les équipes de la centrale ont déclaré cet événement à l'Autorité de sûreté nucléaire comme significatif pour la sûreté le 30 août 2022 au niveau 0 de l'échelle INES qui en compte 7. **En raison du caractère tardif de la détection, l'ASN a demandé le reclassement de cet événement au niveau 1** de l'échelle INES le 27 septembre 2022.

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-chooz/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-chooz/declaration-dun-evenement-significatif-de-niveau-1-a-la-suite-de-la-detection-tardive-dun-defaut-de-configuration-de-puissance-dun-diesel-de-secours-lors-dessais-periodiques>

Ce que dit l'ASN :

Détection tardive d'un mauvais réglage sur un des groupes électrogènes de secours à moteur diesel du réacteur 2 de la centrale nucléaire de Chooz

Publié le 05/10/2022

Centrale nucléaire de Chooz B Réacteurs de 1450 MWe - EDF

Le 29 septembre 2022, l'exploitant de la centrale nucléaire de Chooz a déclaré à l'ASN un événement significatif pour la sûreté relatif à la détection tardive d'un mauvais réglage sur l'un des groupes électrogènes de secours à moteur diesel du réacteur 2.

Chaque réacteur à eau sous pression est équipé de deux diesels de secours qui assurent, en cas de perte de l'alimentation électrique normale, l'alimentation des deux voies indépendantes des systèmes de sauvegarde du réacteur, dites voie A et voie B. A la suite de l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi, un troisième groupe électrogène de secours, plus résistant aux agressions externes, a été installé.

Le 17 août 2022, lors d'un essai périodique pour vérifier le bon fonctionnement à puissance nominale du diesel de secours de la voie B du réacteur 2, l'exploitant n'est parvenu à atteindre la puissance visée qu'après une intervention portant sur le réglage du régulateur de vitesse. Une analyse approfondie a mis en évidence que ce défaut de réglage était présent depuis le remplacement du régulateur de vitesse en 2015, sans que cela ait été détecté lors des précédents essais de fonctionnement, alors que la puissance nominale n'avait, de la même manière, pas été atteinte.

L'exploitant a démontré a posteriori que, dans la mesure où cette anomalie ne se présente qu'en configuration d'essai, le diesel de secours est toujours resté disponible et apte à assurer sa fonction en situation réelle de perte des alimentations électriques.

Cet événement n'a pas eu de conséquences sur les installations, les personnes et l'environnement. Il a toutefois affecté la fonction de sûreté liée aux fonctions support du réacteur. En raison de la détection tardive de l'anomalie, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES (échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques graduée de 0 à 7 par ordre croissant de gravité).

<https://www.asn.fr/l-asn-contrôle/actualités-du-contrôle/installations-nucléaires/avis-d-incident-des-installations-nucléaires/détection-tardive-d-un-mauvais-réglage-sur-un-des-groupes-électrogènes-de-secours-a-moteur-diesel>